

*L'Adresse—M. MacKay*

Il y a un troisième cas qui m'intéresse, auquel j'ai déjà fait allusion à la Chambre. Il s'agit du cas de ces deux sergents d'état-major de la GRC que l'on a traités de façon très, très injuste à mon avis.

**Une voix:** Dégueulasse.

**M. MacKay:** Oui, «dégueulasse» est le mot. Le gouvernement a eu amplement l'occasion soit de justifier leur démission soit de réparer les torts qui leur ont été causés. Il ne s'agissait pas d'agents ordinaires. MM. Don McCleiry et Giles Brunet étaient deux gendarmes exemplaires. J'ai eu l'occasion d'examiner de nombreux documents concernant cette affaire. J'ai trouvé très révoltante la note de service de l'agent responsable de la division juridique, l'inspecteur D. K. Wilson. Elle concerne le sergent Giles Brunet.

● (1750)

Laissez-moi commencer mon récit en disant que lorsque ces hommes ont tenté de se protéger contre ce qu'ils considéraient comme un manquement à la justice naturelle et lorsqu'ils ont essayé en vain d'obtenir une audience, ils ont demandé à un avocat, M. Arthur Campeau de la société Ogilvy Cope de Montréal, un excellent avocat je pense, de communiquer avec le solliciteur général. Quelques lettres furent échangées.

Il y a quelque chose d'incroyable ici. Je veux parler de la note de service de l'inspecteur D. K. Wilson, dont j'ai déjà parlé. Je suis très étonné du ton employé et du style digne d'Alice aux pays des merveilles.

A la page 7 de cette note de service datée du 3 décembre 1973, on déclare, et je cite:

Il n'est pas étonnant non plus qu'il y ait au moins allégation, sinon la preuve, d'un jeu d'influence entre l'avocat et le solliciteur général.

A mon avis, il est inconcevable que chose pareille soit venue sous la plume d'un des hauts gradés de la Gendarmerie royale du Canada. Si un député veut voir cette note de service dans son texte intégral, je serai heureux de le lui transmettre. On a peine à croire qu'un homme aussi haut placé dans la GRC puisse accuser son ministre d'user de son influence parce que ce ministre s'est montré assez poli et compréhensif pour écouter les instances de l'éminent avocat qui est intervenu au nom de ces deux excellents agents de la GRC. C'est un indice d'une attitude à faire vomir. Je tiens à le signaler de nouveau ici à la Chambre des communes.

Il nous faut une loi sur la liberté d'information; cela saute aux yeux de presque tout le monde. Cela va sans dire pratiquement. C'est aussi valable aujourd'hui que lorsque le député de Peace River (M. Baldwin) a soulevé la question pour la première fois. Soit dit en passant, le député de Peace River m'a dit que d'après les membres de la délégation russe actuellement en tournée au Canada avec qui il en a discuté, la situation est analogue en Russie.

Le gouvernement ne progresse que très faiblement dans cette voie. Les ministériels font traîner les choses autant qu'ils peuvent. Le discours du trône nous dit que le gouvernement compte présenter un document au comité permanent. La ques-

tion a été débattue et redébattue maintes fois. Il est maintenant temps de présenter un bon projet de loi. Je suis très surpris que le gouvernement actuel n'ait pas saisi cette idée. Le parti libéral a la réputation de ne pas mûrir des idées, de ne pas lutter pour elles. Il laisse aux partis de l'opposition le soin de le faire. Par contre, le parti libéral a une forte tendance à s'emparer d'une idée le moment venu pour la reprendre à son compte. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute. D'ailleurs, après avoir écouté les relationnistes grassement payés du gouvernement, il semble que les représentants du gouvernement soient capables de se convaincre que ce sont eux qui ont pondu cette idée, qu'ils ont bataillé et mené eux-mêmes les troupes à la victoire.

A l'exception de l'ancien ministre des Finances, John Turner qui, à l'insu de nous tous, s'est tourmenté pendant des années à ce propos, les libéraux n'ont pas réagi selon leur habitude. Ils n'ont pas sauté sur l'occasion. Peut-être qu'ils ont perdu le tour, une preuve de plus qu'ils sont sur la mauvaise pente. C'est peut-être vrai en partie mais je crois qu'il y a d'autres raisons.

Il est de notoriété publique que ce gouvernement a la manie du secret, que c'est un trait fondamental de son administration, que c'est peut-être une seconde nature chez lui. Il ne faut pas croire qu'il refuse de donner des renseignements. En fait, depuis 1972, le nombre d'agents d'information est passé de 570 à plus de 1,000. Le gouvernement entretient un essaim de relationnistes qui font des rapports deux ou trois fois plus longs que nécessaire ou dont les textes sont un déluge de mots dans un désert d'idées.

Il y a un lien entre la propension d'un gouvernement à taire et à dissimuler les faits et sa tendance à diffuser des nouvelles fausses, inexactes ou sans intérêt. L'une des raisons pour lesquelles le gouvernement devrait, selon moi, repenser sa politique, c'est qu'on peut tout expliquer à la population à la condition expresse qu'on veuille bien qu'elle comprenne. Le gouvernement n'a pas semblé le vouloir vraiment ces derniers temps. En outre, le gouvernement ne se montrera pas plus ouvert, car il estime que la population n'est pas en mesure de juger son comportement. On en a la preuve tangible avec le programme de contrôle des prix et des salaires.

Le gouvernement a réussi à s'aliéner le monde ouvrier et celui des affaires. Lorsque ces deux parties ont à juste titre critiqué l'incompétence du gouvernement et l'injustice des règlements, est-ce que le gouvernement a envisagé la possibilité qu'il pourrait y avoir de graves imperfections dans son programme? Bien sûr que non. Le premier ministre nous a dit que les Canadiens ne comprenaient pas le programme, et c'est pourquoi il a décidé de consacrer environ 1 million de dollars pour inonder les Canadiens de petites annonces-chocs leur montrant leurs erreurs. Voilà sa philosophie. Si ce gouvernement avait le moindre respect pour la population canadienne, il arrêterait de gaspiller son argent et apporterait des changements réels au programme.